

PATRONAGE

Sous le haut patronage de

Madame Delphine Niederberger

Directrice du Musée du vin/Weinmuseum, Sierre/Salgesch

Monsieur Marius Robyr

Brigadier, Responsable des Courses FIS de Crans-Montana

Maître Sydney Karnezin

Avocat et conseiller national

Monsieur Nicolas Féraud

Président de la commune de Crans-Montana

avec le concours du Chœur des gais chanteurs de l'Ordre de la Channe
dirigé par l'Officier Grand Chantre
et le soutien bienveillant de l'Interprofession Raclette du Valais AOP



PATRONAGE

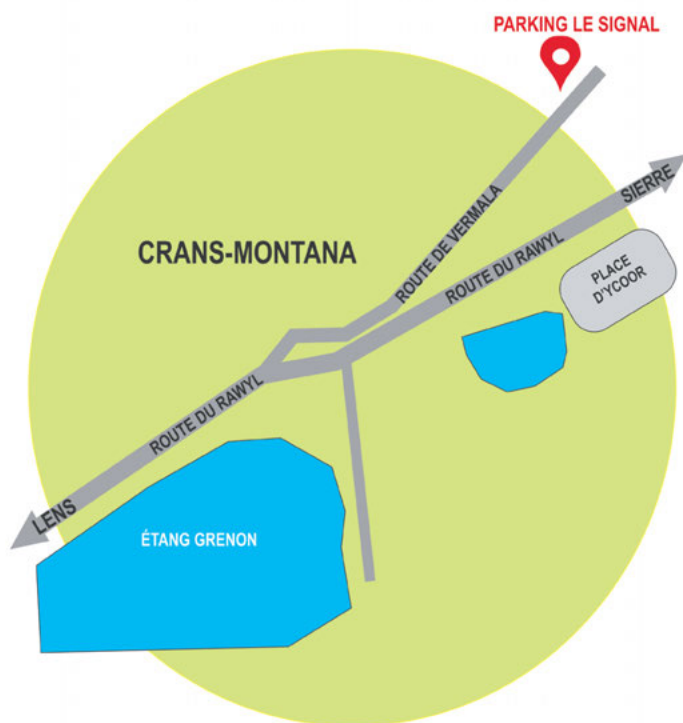
COMMUNICATIONS

COVID 19 IMPORTANT

Pour préserver votre propre santé
et celle des autres convives
et pouvoir participer sereinement au
Chapitre de l'authentique Raclette du
Valais, vous devez être muni
d'un certificat Covid
ou d'un test PCR
ou antigénique valables
ou encore
d'un test rapide.

Merci pour votre compréhension.

PLAN D'ACCÈS



COMMUNICATIONS

Schoechli - Impression & communication



**Chapitre de l'authentique
Raclette du Valais**



ORDRE DE LA CHANNE

ORDRE DE LA CHANNE

Chapitre de l'authentique Raclette du Valais AOP
Alpage de Corbyre - Restaurant d'altitude Arnouva
Crans-Montana - samedi 4 septembre 2021

CEREMONIAL

dès 9 h

Les participants garent leur carosse au Parking Grand-Signal sur la Route de Vermala 3 à Crans-Montana.

9 h 30

Les gondoles de la télécabine Signal emmènent les membres de la Confrérie et les invités jusqu'à la première station intermédiaire d'Arnouva à une altitude de 1'750 mètres. Le Procureur et son conseil accueillent leurs hôtes et les accompagnent sur une petite marche d'un quart d'heure jusqu'à l'Alpage de Corbyre. Un minibus est à disposition des personnes à mobilité réduite.

10 h 10

Un panorama grandiose sur les Alpes valaisannes s'offre aux participants alors qu'on leur sert café, croissants et un verre de vin mousseux en guise de bienvenue.

10 h 30

À l'appel des trompettes, dames, chevaliers, dignitaires et invités prennent place pour la cérémonie d'intronisation ponctuée par les prestations du Chœur des gais chanteurs de l'Ordre. Le Procureur prononce sa harangue de circonstance et procède à l'intronisation solennelle des nouveaux chevaliers et dignitaires.

11 h 30

C'est l'heure de l'apéritif bien mérité. Les convives découvrent le Johannisberg et la Petite Arvine et se délectent des bouchées apéritives de l'Alpage de Corbyre.

12 h 00

Les convives entament la petite marche pour se rendre au Restaurant Arnouva (minibus disponible).

12 h 20

Au son des trompettes, les commensaux prennent place aux tables de la terrasse ensoleillée du Restaurant d'altitude. Le Conseil de l'Ordre fait son entrée solennelle. Le menu de l'authentique Raclette du Valais AOP est servi selon l'escriteau et les différents fromages sont présentés par le 'pape de la raclette' Eddy Baillifar.

17 h

Le Procureur invite les participants à réserver les dates de nos prochaines rencontres et du Chapitre de la Bénichon, qui déroulera ses fastes le samedi 27 novembre 2021 à Charmey en Gruyère. Il clôt le Chapitre avec l'Hymne Valaisan et prend congé de ses hôtes. Les gondoles ramènent les participants en toute sécurité jusqu'à la station de Crans-Montana.

La tenue décontractée des convives est adaptée à l'ambiance conviviale d'une rencontre sur les hauteurs. Des chaussures de marche et une protection contre la pluie (peu probable en Valais) sont recommandées.

CEREMONIAL

ESCRITEAU

LE ROSÉ DE PINOT NOIR CEIL-DE-PERDRIX AOC VALAIS

LE GAMAY AOC VALAIS

La Tartine de Sérac de l'alpage de Corbyre
et salade croquante à l'huile de Noix

* * *

LA DÉCLINAISON AU RACLETTE AOP VALAIS

LE FENDANT AOC VALAIS

GOMSER 1
BAGNES 1 (Verbier)

LE PINOT BLANC AOC VALAIS

CHÂTEAUNEUF
CORBYRE

* * *

LA SURPRISE DU MÉTRAL

La meringue double crème et ses fruits rouges

* * *

LA WILLIAMINE ® DU VALAIS

Le petit moka



ESCRITEAU